



Athènes, Lisbonne, Madrid, Paris... Dans toute l'Europe, les travailleurs se sont mobilisés en masse ces derniers mois contre les plans « d'économies » des gouvernements.

Photos AFP

Ce 23 novembre, c'est une véritable tempête qui déferle sur toute l'Europe. Après la Grèce, c'est au tour de l'Irlande d'être soumise aux exigences les plus brutales des patrons et des marchés financiers. Le Portugal et l'Espagne sont dans la ligne de mire. En France, l'exigence d'abrogation de la réforme des retraites concentre la résistance ouvrière.

23 novembre : Dublin, Athènes, Lisbonne, Madrid... Paris

Par Lucien Gauthier

Au nom de la réduction du déficit public creusé par le sauvetage des banques et des spéculateurs, les travailleurs irlandais et la population dans son ensemble devront accepter un véritable saccage de toutes les relations sociales existant dans ce pays et sa mise sous tutelle du Fonds monétaire international (FMI) et de l'Union européenne. Licenciements, baisses de salaires, remises en cause d'une série de droits, tout devrait être sacrifié sur l'autel du capital (lire page 11).
Ce même jour, la Grèce se voit enjoindre d'accentuer les mesures drastiques qu'elle a déjà prises. Il faudra que, dans les années qui viennent, chaque année, ce pays rembourse 70 milliards d'euros. Cela signifie saigner à blanc la population grecque.

NE PAS EXIGER LE RETRAIT DES MESURES ANTI-OUVRIÈRES OUVRE UNE SUITE SANS FIN DE CONTRE-RÉFORMES DESTRUCTRICES

Ce même 23 novembre, les gouvernements portugais et espagnol annoncent de nouvelles mesures. Chaque semaine qui passe, chaque mois qui passe, les gouvernements accentuent et aggravent les mesures anti-ouvrières, les mesures de destruction de toutes les populations laborieuses. Dans toute l'Europe, le patronat déclare la guerre contre tous les travailleurs pour amplifier les licenciements, abaisser les salaires et détruire tous les régimes de protection sociale collective et la réglementation du travail.

En Grèce, en Espagne, au Portugal, les dirigeants des confédérations syndicales ont appelé à quelques journées d'action pour protester, mais à aucun moment ils n'ont exigé le retrait de tous ces plans d'austérité de la part des gouvernements. A l'inverse, ils ont expliqué que, certes, il était nécessaire de réduire les déficits publics, mais qu'il fallait procéder autrement. A aucun moment ils n'ont dit qu'il fallait arrêter cette offensive de destruction. Ils ont revendiqué le « dialogue social » avec ces gouvernements pour réaliser de « bonnes réformes ». En Irlande, lors du précédent plan d'austérité, les dirigeants des syndicats ont accepté, au nom de « l'intérêt général », de geler pendant six mois l'appel à des grèves. Le résultat est là : un nouveau plan d'austérité tombe, encore plus drastique.

Cette question est posée dans toute l'Europe. Et elle est aussi posée en France. Ce même jour, 23 novembre, le journal patronal *Les Echos* écrit : « C'est une CFDT pressée d'en finir qui se mobilisera cet après-midi une dernière fois (...). Elle n'a jamais cru possible de faire reculer Nicolas Sarkozy. » La direction de la CFDT n'a donc jamais considéré que l'objectif de la mobilisation était d'exiger le retrait de la loi sur les retraites. On comprend, dans ces conditions, qu'elle s'est opposée en permanence à ce que « l'intersyndicale » appelle au retrait et à la grève jusqu'au retrait.

Ce mardi 23 novembre, à l'appel de certains syndicats de « l'intersyndicale », se tenait une journée d'actions « multiformes ». Quelques milliers de manifestants à Paris, quelques centaines devant le siège du Medef à Marseille, et, dans quelques autres villes, des rassemblements de quelques dizaines devant le siège du Medef ou d'un député. Ce même 23 novembre, Nadine Prigent, secré-

taire confédérale de la CGT, a une nouvelle fois justifié l'accord avec Chérèque dans « l'intersyndicale », dont l'objectif, dit-elle, était « d'ouvrir des discussions avec le gouvernement ». Il s'agissait prétendument de négocier avec le gouvernement, et non pas d'exiger le retrait, ce qui signifie aujourd'hui dire abrogation. Dans toute l'Europe, la même question se trouve posée. Peut-on accepter des mesures qui, demain, ouvriront la voie à d'autres mesures, puis, après-demain, à d'autres mesures encore ?

En 2003, le gouvernement, déjà dirigé par Fillon, avec l'appui ouvert de la CFDT, a, au nom de « l'équité » (!) avec le privé (rappelons qu'en 1993, le gouvernement Balladur remettait en cause les 37,5 annuités pour les travailleurs du privé), aligné la fonction publique sur 40 annuités. Et en 2010, c'est l'ensemble des travailleurs, du public comme du privé, qui voit l'âge de départ à la retraite repoussé de 60 à 62 ans. Et demain ?

Dans un tract central, la CFDT écrit : « Les retraites, ce n'est pas fini ! On en reparlera en 2013, vous pouvez compter sur la CFDT. » (On lira page 3 ce qu'il en est de la proposition de la CFDT de la retraite par points.) Faut-il continuer à suivre la CFDT dans cette voie ?

EN FRANCE, UNE QUESTION CLÉ : COMBATTRE POUR L'ABROGATION DE LA LOI SUR LES RETRAITES

Les travailleurs de France regardent ce qui se passe en Irlande, en Grèce, en Espagne, au Portugal. Ils savent ce qui se passe dans ce pays. Ils savent que leur mobilisation était à deux doigts de faire reculer le gouvernement. Ils savent que c'est le refus de certains dirigeants de « l'intersyndicale » d'appeler à la grève jusqu'au retrait qui a permis au gouvernement de faire passer sa loi. Quelques



“Comment arrêter le bras destructeur du gouvernement ? A quels obstacles avons-nous été confrontés ces derniers mois ?” Ces questions seront au cœur de la conférence ouvrière pour l'unité qui réunira des centaines de délégués de toutes tendances.

(lire pages 4 et 5)

jours plus tard, le président de la République a annoncé un train de contre-réformes touchant la Sécurité sociale, la fonction publique, l'emploi, les jeunes...

Xavier Bertrand, nouveau ministre du Travail, a multiplié les déclarations sur le « dialogue social » et annoncé que, dans quelques jours, il allait rencontrer les confédérations syndicales. Tout le monde comprend ce qui est en jeu. Ne pas dire abrogation de la réforme, c'est se refuser à s'opposer clairement à l'ensemble des contre-réformes que le gouvernement annonce d'ores et déjà. C'est là la question clé.

Et Nadine Prigent, dans cet entretien à Europe 1, annonce qu'une nouvelle initiative aura lieu le 15 décembre dans le cadre de la journée de la prétendue Confédération européenne des syndicats (CES).

Nous avons vu plus haut quelles ont été les conséquences dans les différents pays d'Europe. Et elle ajoute : « En France, on aura des initiatives pour dire que sur les retraites, les réformes, les lois de finance, il faudra que les efforts soient supportés pas essentiellement par les salariés. (Il faut penser aussi à partager autrement les richesses. » « Partager les richesses », « partager les efforts »... C'est très exactement avec de tels arguments, en Grèce, en Irlande, au Portugal ou en Espagne, qu'on ne cesse de s'en prendre avec violence à l'ensemble des droits de la classe ouvrière et des populations laborieuses de ces pays. La seule voie pour défendre les intérêts des travailleurs, qui sont incompatibles avec ceux des patrons et des marchés financiers, c'est de dire abrogation.

Toutes ces questions seront au cœur de la conférence ouvrière pour l'unité qui se tiendra à Paris le 11 décembre. ■

‘RETRAITE PAR POINTS’ La CFDT y voit une ‘avancée’

LES RETRAITES, CE N'EST CERTAINEMENT PAS FINI...

Comme nos lecteurs le savent, la loi récemment promulguée prévoit, dès 2013, le lancement d'une nouvelle offensive. Un amendement adopté à la dernière minute, réclamé par la CFDT, prévoit cette année-là l'ouverture d'une « réflexion nationale sur les objectifs et les caractéristiques d'une réforme systémique » des retraites (c'est-à-dire bouleversant la nature même des régimes existants), avec, comme objectif, un « régime universel » (c'est-à-dire commun à la totalité des salariés) pouvant notamment prendre la forme de « retraite par points ».

Dans un tract national publié ces derniers jours, la CFDT ne cache pas sa satisfaction, se félicitant que « certaines » de ses « propositions »

aient été « entendues, entièrement, ou partiellement ». « Ces avancées restent modestes », ajoute la CFDT, qui considère que la « mobilisation a permis d'obtenir l'ouverture d'un débat national sur la réforme globale du système à partir de 2013 ».

Une « avancée », le lancement de la retraite par points en 2013 ? Parmi bien d'autres, la fédération CGT de l'Équipement n'est pas de cet avis. Dans un argumentaire publié sur son site Internet (1), elle démontre en quoi un tel système se traduirait par la destruction de tous les régimes existants et par une baisse dramatique du montant des retraites, ouvrant la voie aux fonds de pension.

(1) www.equipement.cgt.fr/spip.php?article3256

La fédération CGT de l'Équipement répond : ‘C'est la marche vers la capitalisation’

Voulant offrir des gages à la CFDT pour l'aider à sortir du mouvement, le gouvernement, par l'intermédiaire des sénateurs UMP et Nouveau Centre, a introduit trois amendements à son projet de loi sur les retraites pour ouvrir une réflexion sur la mise en place de la retraite « par points », encore appelée en comptes notionnels.

Nous avons eu droit, depuis, à un redoublement d'interventions de commentateurs, d'experts en tout genre, qui approuvent ce système mis en œuvre dernièrement en Suède et qui serait la panacée aux maux dont souffriraient nos régimes de retraite.

Relevons que la présidente du Medef y est favorable. Ainsi a-t-elle déclaré en réponse à François Chérèque : « Une réforme systémique, que l'amendement propose d'étudier, c'est une réforme qui est tout à fait intéressante ; nous, on y est plutôt favorable a priori. »

Nous verrons plus loin pourquoi le patronat y est favorable.

Qu'est-ce que ce système par points ? Qu'en est-il exactement ?

• Tout d'abord, ce système par points se veut universel, ce qui signifie en clair qu'on supprime le Code des pensions, ainsi que tous les régimes spéciaux (EDF, cheminots, ...), et qu'on instaure un régime unique.

• Les avantages encore contenus dans le Code des pensions (calcul de la pension sur les six derniers mois, majoration de 10 % de la pension pour les fonctionnaires ayant élevé trois enfants, pension de réversion à effet immédiat, pension pour les orphelins jusqu'à leurs 21 ans...) seraient donc purement supprimés !

• Pour les salariés du privé, la mise en place d'un système par points pourrait a priori paraître intéressante, en particulier pour certains poly-pensionnés (salariés relevant de plusieurs régimes de retraite distincts). Mais examinons le fonctionnement d'un tel système.

• Les cotisations versées par chaque salarié sont transformées en points, que le salarié cumule sur un compte durant toute sa vie professionnelle. Lors de la liquidation des droits, le montant de la retraite est alors déterminé en multipliant le total des points accumulés par une valeur fixée chaque année et dénommée « de service ».

Un système qui abaisse le montant des retraites

• Première conséquence : la retraite n'est plus calculée sur les vingt-cinq meilleures années (dix meilleures années avant la réforme Balladur de 1993), mais sur toute la vie professionnelle, prenant ainsi en compte les « moins bonnes » années (petits boulots, temps partiels imposés, etc.). En d'autres termes, avec le système actuel, ces « moins bonnes » années sont prises en compte pour la durée de cotisation, mais sont écartées du calcul du montant de la retraite.

Avec la retraite par points, ces années sont prises en compte pour le nombre de points acquis, ce qui, mécaniquement, abaisse le montant de la retraite perçue.

• Deuxième conséquence : la valeur du point dit « de service » reste la grande inconnue de ce système tant vanté, et pour cause. Ce système a cette « vertu » de devoir être à l'équilibre.

• Chaque année, des actuaires calculent, à partir de la population en vie, les engagements prévisibles des retraites à payer (variant en fonction du nombre de retraités à venir, de l'âge prévisible de départ à la retraite, de l'espérance de vie selon les catégories socioprofessionnelles et de la situation économique) et déterminent la valeur du point de service.

• À l'inverse des retraites du régime général, qui sont « à prestations déterminées » (50 % des vingt-cinq meilleures années sous plafond), le système de retraite par points est dit « à cotisations déterminées » : le salarié sait ce qu'il cotise, mais ne connaît le montant exact de sa retraite qu'au moment de son départ.

• On remarquera qu'avec ce système, la hausse du chômage, la stagnation des salaires ou l'allongement de l'espérance de vie ne sont plus un problème, puisqu'il suffit de diminuer (ou de ne pas revaloriser) la valeur du point de service pour équilibrer le système. Et donc, conduire inexorablement à une réduction lente du taux de remplacement (rapport entre la retraite et les derniers salaires d'activité).

• Après quelques années de mise en place, chacun serait en mesure de constater cette érosion constante des retraites et serait conduit à se constituer une retraite par capitalisation pour s'assurer un complément devenu indispensable.

Une réforme tout à fait intéressante pour le Medef

Un système qui s'équilibrerait sans hausse de cotisations (donc de salaires), quoi de mieux ? Ce qui nous ramène à la question de fond : quelle répartition des richesses ?

• Un petit dessin valant mieux qu'un long discours, le graphique montre que la part des richesses revenant au capital a gagné autour de 10 points à partir des années 1980. Tant qu'on ne touche pas à cela, le patronat n'y voit pas d'objections. Et lorsque le système préconisé garantit qu'on n'y touchera pas, il applaudit !

De plus, le système par points conduisant à la capitalisation, le capital financier y gagnerait une deuxième fois.



Et dès l'an prochain... la ‘réforme de la dépendance’

Nicolas Sarkozy, dans son intervention télévisée du 16 novembre, a annoncé le lancement d'une « consultation » pour la mise en place d'un « cinquième risque » concernant les soins aux personnes âgées dépendantes, ce qui les ferait sortir de fait de la Sécurité sociale. Il a ouvert comme piste une augmentation de la CSG, l'obligation de souscrire une assurance... Informations ouvrières y reviendra la semaine prochaine.

ÉDITORIAL

‘Les barbares sont à nos portes...’

Daniel Gluckstein
Secrétaire national du POI

‘**H** aïti en liberté sans Minustah ni choléra » : la pancarte brandie au-dessus des manifestants

qui, ce 20 novembre, se heurtent aux troupes de la Minustah résume la situation dramatique faite au peuple haïtien. Un pays occupé militairement depuis plus de quinze ans par des troupes étrangères censées aider au rétablissement de la démocratie et de la paix, et qui, en réalité, contribuent à enfoncer Haïti dans une situation dramatique. Une spirale de barbarie que l'on ne saurait imputer aux seuls phénomènes naturels.

La barbarie, justement : le terme est dans la bouche de David Begg, dirigeant de la centrale syndicale irlandaise (ITUC), désignant les envoyés de la Banque centrale européenne (BCE) et du Fonds monétaire international (FMI) venus à Dublin, ce 22 novembre, imposer un plan meurtrier de réduction budgétaire. « Les barbares sont à nos portes », s'écrie-t-il. C'est vrai. C'est la barbarie. On se permettra toutefois de rappeler ceci : en 2008, le peuple irlandais, dans un référendum retentissant, refusait d'approuver le traité de Lisbonne. Les pressions conjuguées de toutes les forces institutionnelles de l'Union européenne et d'Irlande ont abouti à ce que, quelques mois plus tard, ce vote soit renversé. Entre-temps, les directions des syndicats irlandais majoritaires au sein de l'ITUC, qui, en 2008, s'étaient opposées au traité de Lisbonne, avaient changé de cap et décidé de le faire passer. Il n'a pas fallu très longtemps pour que le peuple irlandais paie dans sa chair les conséquences tragiques de cette décision.

Nous l'avons dit, il faut le répéter : la dette au nom de laquelle sont imposés ces plans meurtriers — y compris dans les pays les plus développés d'Europe — ne correspond en rien à des investissements au service de la population. En France, le montant de la dette est passé en trente ans de 20 % du produit intérieur brut (PIB) à près de 85 % : c'est le strict résultat de la spéculation sur les hauts taux d'intérêt et de la baisse des recettes fiscales provoquées par les exonérations consenties aux patrons. La dette est bien une arme barbare pour saigner tous les peuples.

On notera à ce sujet la déclaration de Dominique Strauss-Kahn, qui « salue la réponse de l'Union européenne et des États membres » à la situation irlandaise. Ainsi, le directeur du FMI et possible candidat PS à l'élection présidentielle française « salue » le pillage des conquêtes sociales et des richesses du peuple irlandais pour garantir aux spéculateurs et aux banques le versement des intérêts promis ! C'est le moment que choisit le responsable de la commission économique du PCF pour déclarer que « sortir de la zone euro est une fausse bonne idée » (L'Humanité, 23 novembre) !

Le mot d'ordre que le peuple haïtien a dressé au cœur de la situation atroce qui lui est imposée a une portée universelle. L'Irlande en liberté, c'est l'Irlande sans BCE, sans FMI et sans reconnaissance de la prétendue dette externe. Cela est vrai pour tous les peuples d'Europe. En France comme dans chaque pays, le règne de la liberté commence par affirmer le refus de payer la dette et de se soumettre au FMI, à la BCE et à l'Union européenne.

Dette, BCE, UE et FMI sont illégitimes. Légitime, en revanche, est le rejet de toutes les contre-réformes du gouvernement Sarkozy. Légitime, donc, l'exigence de l'abrogation de la contre-réforme des retraites.

11 DÉCEMBRE
CONFÉRENCE NATIONALE
POUR L'UNITÉ
OUVRIÈRE

RÉUNIONS, DÉLÉGUÉS, MANDATS...

Dans deux semaines se tiendra la

A l'invitation du POI, des centaines de délégués de toutes tendances du
Ils auront été mandatés par leurs collègues dans de multiples
"Comment arrêter le bras destructeur du gouvernement ? Comment surmonter les obstacles

Réunion à Rouen (Seine-Maritime)

Claude, cheminote : "Ras le bol de faire des grèves et de ne pas gagner"

Compte rendu d'une discussion entre syndicalistes des transports publics et de l'enseignement, qui s'est tenue le 9 novembre.

Nous nous sommes réunis le 19 novembre pour préparer la conférence pour l'unité pour arrêter le bras destructeur du gouvernement proposée par le POI. Nous étions quatorze, cheminots, fonctionnaires, enseignants... Nous avons discuté de l'appel à la conférence, de la mobilisation pour le retrait de la loi sur les retraites et des difficultés que nous avons rencontrées dans ce combat. En voici quelques extraits.

Claude, cheminote : Les unions départementales de Seine-Maritime ont repris le mot d'ordre de retrait, ça a été un combat, pour nous, militants de FO, mais aussi pour des militants d'autres syndicats. Nous n'avons pas réussi au niveau des confédérations, c'est pourquoi nous n'avons pas obtenu le retrait (...). Beaucoup de collègues ont écouté Sarkozy mardi. Il ne veut pas en rester là, après les retraites, c'est la Sécurité sociale et bien d'autres plans ; c'est un sacré recul pour la classe ouvrière. La question est bien : comment s'en sortir ?

Dans mon établissement, dès le premier jour de grève, j'ai proposé une motion exigeant le retrait, elle a été votée à l'unanimité avec des militants FO, CGT et SUD présents. Des copains l'ont proposée au dépôt de Sotteville, sur le triage... Des responsables de la CGT ont refusé de la soumettre au vote.

Mais les cheminots en discutent à nouveau et la plupart disent que notre camarade avait raison. C'est important, parce que ce combat a des retombées positives. Il n'y a pas d'abattement et nous avons posé des jalons pour la suite. Il faut se rappeler que Chérèque a donné son accord pour discuter de la retraite par points en 2013, nous avons commencé à en discuter pour dire que nous n'en voulons pas. Nous avons perdu la bagarre sur les retraites, mais nous avons un appui pour la suite.

Pour moi, la conférence est importante pour rassembler des salariés de toutes professions, de toutes tendances, de tous syndicats pour discuter au niveau national et combattre tous les plans du gouvernement.

Michel, Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) : Nous sommes très frustrés, parce que quelque chose nous a échappé (...). La solution est politique, bien sûr, mais sans mouvement syndical, je ne vois pas la légitimité.

Jean-Marc, enseignant : Cette conférence me semble importante pour que l'horizon présenté aux salariés ne soit pas seulement celui de la présidentielle de 2012, ce que certains nous présentent comme la seule échéance possible alors qu'elle n'apporte aucune solution au problème qui est posé. Donc, la conférence peut permettre de sortir de cette impasse (...).

Patrick, enseignant : Il y a eu une volonté, autant chez les travailleurs que chez les adhérents des différents syndicats, d'obtenir le retrait. J'ai moi-même été



Photo Informations ouvrières

confronté au fait que le responsable de la CGT m'a donné le micro dans une manifestation pour lancer le mot d'ordre de retrait. Il ne faut pas le sous-estimer. Cette conférence, il ne faut pas la présenter comme quelque chose de miraculeux, mais comme quelque chose de nécessaire.

Nous avons tissé dans ce mouvement des liens avec beaucoup d'adhérents et de militants d'organisations syndicales, de différents partis même, et nous avons combattu au coude à coude pour ce que l'on voulait en commun : le retrait.

"La loi est votée, promulguée, néanmoins, la ténacité de ceux qui se sont mobilisés et leur volonté d'obtenir son abrogation demeurent"

Eux, membres de la CGT, moi non, nous avons vécu le même blocage. Pour maintenir le lien avec tous ces militants qui se sont mobilisés, cette conférence doit créer un outil qui permette non pas de récupérer, mais un outil qui permettra de clarifier, car si la loi est votée, promulguée, néanmoins, la ténacité de ceux qui se sont mobilisés et leur volonté d'obtenir son abrogation demeurent.

Monique, hospitalière, retraitée : Quand le Parti socialiste dit qu'il va retirer la loi, c'est entièrement faux : Martine Aubry dit à chaque instant qu'il faut augmenter la durée de cotisation, donc tout est prévu pour nous remettre ça (...).

Il y en a qui sont en colère ; j'ai un camarade qui vient chercher le journal *Informations ouvrières* à la maison, il en parle autour de lui, il discute avec sa femme, qui est au NPA.

Il faut discuter autour de nous, discuter encore et encore, avertir les gens parce qu'ils ne veulent pas s'arrêter là, ils veulent tout nous reprendre.

Luce, enseignante retraitée : Qu'est-ce que cherchent à faire tous les gouvernements en Europe ? Avec l'aide de la CES, ils veulent que les organisations syndicales soient coréductrices des différentes lois contre les travailleurs, qu'elles soient partenaires et surtout pas des opposantes (...).

Ce qui caractérise la France, c'est que, pour le moment, les directions des organisations syndicales ne sont pas encore des partenaires. Chérèque, ça le dérange, Thibault a tendu des perches énormes, mais, actuellement, la base ne veut pas, elle veut (...) reprendre ses organisations syndicales comme un instrument de défense des travailleurs, et elle se bat pour cela.

C'est ce qu'on a vu dans l'acharnement des syndiqués, mais aussi des non-syndiqués, à aller dans la rue, à crier retrait, à vouloir pousser leurs organisations syndicales à crier retrait. Pour l'instant, Thibault n'a pas réussi à faire de la CGT un partenaire du gouvernement.

Claude : J'en ai ras le bol de faire des grèves et de ne pas gagner (...). Nous avons des conditions de travail de plus en plus pénibles (...). Pour la plupart des salariés, c'est la même chose.

Pour se soigner, les médicaments sont de moins en moins remboursés ; j'ai eu un témoignage, hier, d'un handicapé hospitalisé dans des conditions scandaleuses, alors je dis : ça suffit ! Il faut organiser le combat pour avoir une chance de gagner. Je suis volontaire pour la conférence.

Compte rendu établi par GABRIEL ■

Célestin, syndicaliste (Moselle)

"Ce qui se cache derrière la loi sur la représentativité syndicale"

"Derrière ce terme très technique se cache un accord signé par la CGT-CFDT, le Medef, avec l'Etat sarkozien pour médiateur, et qui s'est traduit par la loi du 20 août 2008. Cette loi, pour soumettre les organisations syndicales à la remise en cause des droits collectifs au profit du droit par entreprise, modifie les critères de représentativité selon les normes fixées par le gouvernement. Elle a été élaborée en commun par ceux-là mêmes qui, au sein de l'intersyndicale, se sont opposés au mot d'ordre de retrait face à la mobilisation de millions de travailleurs et de syndiqués.

Cette loi a dégradé la fameuse "unité syndicale". Mais elle a surtout eu pour effet de renforcer le pouvoir de nuisance de la CFDT, qui n'a pas hésité à freiner des quatre fers avant même la promulgation de la loi sur les retraites et à "siffler la fin de la récréation", selon les propos tenus par son secrétaire général, François Chérèque, lors de l'émission "Mots croisés" du 25 octobre dernier, sans que cela ne choque le secrétaire général de la CGT également présent à l'émission. François Thibault ou Bernard Chérèque ? Franard Chérbault ou Berçois Thirèque ? »

IUFM de Lyon

Une discussion entre étudiants, futurs instituteurs à Lyon (Rhône)

"Sarkozy vient d'annoncer son intention de généraliser "l'alternance" pour les jeunes. A l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM), un responsable nous a dit qu'on est déjà dans ce cadre : ils veulent favoriser l'alternance pour les étudiants non admissibles : on nous valorise un stage, où l'on veut, alors que ça ne fait pas partie d'une unité d'enseignement. Et ils voudraient qu'on privilégie ce stage aux formations à l'IUFM, qu'on pourrait louper sans problème ! C'est ça qu'ils veulent généraliser ?

— Ce qu'ils veulent, c'est l'individualisation des parcours, de la même façon qu'ils veulent l'individualisation des retraites avec leurs histoires de retraites par points et de capitalisation !

— J'ai entendu que le gouvernement économisait 27 000 euros par étudiant « mastérisé », parce qu'ils ne sont plus fonctionnaires stagiaires (payés 2 450 euros pour leurs stages, alors qu'avant, ils avaient un salaire mensuel). C'est scandaleux ! Il y a une bourse d'aide à la préparation des métiers de l'enseignement, mais les critères excluent beaucoup d'étudiants !

En plus, Péresse annonce un dixième mois de bourse, mais

quand on lit entre les lignes, ça va diminuer le montant des bourses des autres mois !

— En plus, ils annoncent encore des suppressions de postes pour 2011. Il n'y en a plus que 115 sur l'académie après réduction de moitié l'an dernier. Combien y en aura-t-il l'an prochain ? 80 ? 70 ? Ils ont donc bien besoin du vivier des stagiaires, et de futurs vacataires, qu'ils sont en train de constituer !

— Un professeur nous a dit qu'il pense sérieusement voir disparaître les concours dans les années à venir si ça continue. En attendant, faudra qu'on aille passer les concours à Créteil ou Versailles, là où il y a encore quelques postes, pour pouvoir enseigner ici !

— Je pense que c'est là-dessus qu'il faut qu'on mandate quelqu'un à la conférence nationale ouvrière : le lien entre défense du Code des pensions civiles et militaires (retraites des fonctionnaires), défense du statut de fonctionnaire, arrêt des suppressions de postes, C'est une conférence de combat contre les plans qui vont tomber, et les suppressions de postes, massives comme en Angleterre, risquent de nous tomber encore dessus de plus belle. Il faut que ça s'arrête. » ■

"Quand on lit entre les lignes, ça va diminuer le montant des bourses"

TRIBUNES LIBRES, DÉBATS, DISCUSSIONS...

conférence pour l'unité ouvrière

mouvement ouvrier se réuniront à Paris le 11 décembre. réunions avec des travailleurs de toutes professions. auxquels nous avons été confrontés ces derniers mois ?" Le débat se poursuit.

100 militants réunis à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique)

De l'abrogation de la réforme des retraites à la nationalisation des chantiers navals, un même axe de combat

A l'invitation du POI, une centaine de militants se sont réunis le 16 novembre à Saint-Nazaire, en présence de Daniel Gluckstein, secrétaire national. Cette réunion sur la préparation de la conférence d'Alger a été l'occasion de relancer la campagne pour la nationalisation des chantiers navals STX et aussi, bien sûr, de discussions sur l'actualité de la lutte des classes.

Après une introduction du secrétaire départemental Jean-Pierre Bréus, Daniel Gluckstein a montré que le mot d'ordre d'« abrogation de la réforme » des retraites, comme le mot d'ordre de nationalisation, est un mot d'ordre de rupture, de rupture avec les diktats de l'Union européenne et du FMI, et que c'est précisément parce que c'est un mot d'ordre de rupture qu'il a été combattu de manière acharnée par tous ceux qui, de Thibault à Chérèque en passant par tous les partis institutionnels, ont lié leur sort à celui de l'Union européenne. Un salarié a rappelé ensuite la situation préoccupante des chantiers navals STX et affirmé que le mot d'ordre de nationalisation, que certains considéraient comme peu crédible il y a peu de temps, fait son chemin et apparaît à un nombre croissant de travailleurs comme la seule solution possible pour sauver les emplois. Il y a quelques mois, un texte porteur de cette exigence de nationalisation



Photo Informations ouvrières

avait recueilli 160 signatures d'élus de la région. L'élus à l'origine de ce texte, présent dans la salle, a fait part de sa volonté de relancer cette campagne, pour laquelle il prépare une prochaine réunion.

De nombreux syndicalistes de la salle ont souligné que le combat contre la réforme des retraites, par l'exigence commune du retrait, avait, dans de nombreuses entreprises, réuni des travailleurs d'origines diverses ; cela a été le cas aux chantiers STX, à l'hôpital de Saint-Nazaire, à la Carsat de Nantes, où un comité de grève réunissant militants CGT, militants FO et non-syndiqués a été pendant trois semaines l'expression de la volonté des grévistes.

Cette volonté commune de combattre se retrouve dans la mise en place, à Saint-Nazaire, d'un comité de défense des retraites, comité qui, dans le res-

pect absolu des traditions de chacun, se propose de tirer les leçons de l'adoption de la loi malgré le rejet ultra-majoritaire dans le pays, comité qui s'appuie sur l'unité réalisée à Saint-Nazaire entre toutes les formations politiques locales attachées aux droits sociaux pour arracher « le retrait pur et simple » de la réforme gouvernementale des retraites, comité qui va se battre pour l'abrogation de la loi.

Sur la base de la relance de la campagne pour la nationalisation des chantiers, des militants de Saint-Nazaire doivent prochainement se réunir pour élaborer un mandat collectif pour la conférence d'Alger. C'est à la construction de ce type de regroupement que la conférence ouvrière du 11 décembre, à l'initiative du POI, entend aider.

Correspondant ■

Ce comité a été constitué en mai 2010 par : Guy Texier (syndicaliste), Jean Alseda (syndicaliste), Marc Justy (conseiller municipal de Saint-Joachim et ancien maire PCF), Micheline Moyon (PS, conseillère municipale de Saint-Joachim), Claude Viscouso (Parti ouvrier indépendant et syndicaliste chantier naval), Frédérique Couzigou (Parti de gauche et syndicaliste), Jean-Marc Perez (syndicaliste chantier naval), Michel Evain (ancien conseiller municipal de Guérande), Pierre Jegp (Parti de gauche), Gérard Gutknecht (syndicaliste), Yvonnick Guiheneuf (syndicaliste Aerolia), Rémy Guyon (Parti ouvrier indépendant).

Déclaration du comité de défense des retraites de Saint-Nazaire (extraits)

« Si la bataille n'a pas été gagnée, le conflit n'est évidemment pas terminé, car il n'est au pouvoir de personne d'effacer l'immense capacité de mobilisation de la classe ouvrière. Ce qu'une loi fait, une autre peut le défaire. C'est pourquoi notre comité exige maintenant l'abrogation de cette loi scélérate.

D'autant que deux amendements ont aggravé le projet initial. Le premier portant sur la création d'une caisse de retraite des fonctionnaires de l'Etat avant le 30 septembre 2011 sur les décomptes du Code des pensions civiles et militaires. Le second prévoit l'instauration du système de retraites par points avant 2013, porte ouverte à la capitalisation. »

BRÈVES

Hayange (Moselle)

Une nouvelle réunion s'est tenue avec Jean Markun, secrétaire national du POI, Jean-Jacques, du Front de gauche, Yves, du PCF, Hugues Miller, secrétaire de la cellule PCF d'Hayange. Ce dernier rend compte des questions qu'il a posées dans une réunion publique à Pierre Laurent, secrétaire national du PCF : « Si un gouvernement de gauche veut prendre des mesures pour la défense des travailleurs, ne faudra-t-il pas rompre avec les traités européens ? » Pierre Laurent a répondu qu'il faudra les renégocier. Hugues Miller, lui, a ensuite indiqué qu'il ne comprenait pas la position du PCF pour « une autre réforme des retraites ». Un délégué supplémentaire (trois au total) a été désigné pour la conférence.

Montpellier (Hérault)

Avec des enseignants : « Ce gouvernement n'est pas la représentation démocratique des travailleurs. Tout ce à quoi il touche, c'est pour le détruire ; il ne peut donc pas y avoir de consensus pour de bonnes réformes de la part des organisations qui parlent au nom des travailleurs !

Dans ma salle des profs, c'est la colère : ils auraient dû appeler à la grève générale en octobre, c'était mûr ! Aux syndicats d'engager la bagarre contre le socle commun, la mastérisation !

La réaction de mes collègues, c'est : on est passé à côté de quelque chose. L'unité CGT-FO qui s'est réalisée à Marseille, si elle s'était réalisée partout, le pays aurait été bloqué.

La conférence doit permettre de mettre en commun cette expérience des deux derniers mois. Pourquoi ne pas engager le dialogue avec les hospitaliers, les cheminots, pour la préparer ? »

Un délégué est désigné pour la conférence.

Suresnes (Hauts-de-Seine)

Dans une réunion au lycée Paul-Langevin : « Ce serait important que l'un d'entre nous soit présent à la conférence nationale du 11 décembre. On aurait le point de vue de salariés d'autres secteurs.

Nous connaissons les ravages que provoquent la réforme du lycée et celle de la formation des enseignants. Des réformes aussi destructrices s'appliquent à Pôle emploi, dans les DDE, les hôpitaux... Il faut les arrêter ! »

Dijon (Côte-d'Or)

Une réunion est convoquée le 2 décembre par des militants syndicalistes, des militants du PS, du PCF, du Parti de gauche, du POI, des élus. On peut lire dans le texte d'invitation : « Chacun peut constater que le "consensus", en application des directives de l'Union européenne, débouche désormais sur un accord entre Chérèque, Parisot et le gouvernement pour préparer la "retraite par points", qui ouvre la voie aux fonds de pension spéculatifs par capitalisation (...).

Dans ce débat, nul ne peut nier que le retour à la retraite à 60 ans à taux plein nécessite l'abrogation de la loi Sarkozy-Fillon. Par conséquent, l'exigence de l'abrogation de cette loi n'exprime-t-elle pas la continuité du combat contre tout consensus, contre l'application "concertée" de la loi ? »

Dores et déjà, trois délégués sont désignés pour la conférence.

Contribution

Entretien avec Walter Guilbert, délégué central CGT Valois "Le problème vient surtout du décalage entre la base et le sommet"

Précisions : Valois est un groupe français qui compte plus de 2 000 salariés réunis sur quatre sites industriels dans l'Eure, devenu, depuis un an, filiale du groupe américain APTAR, qui détient la majorité des parts. L'entretien se déroule dans le local syndical CGT de l'entreprise Valois Neubourg (près de 700 salariés).



Ce sont eux qui auraient dû être à la pointe du mouvement. Ce sont eux qui avaient le pouvoir de bloquer le pays. Mais bon, c'est la CFDT qui est majoritaire dans cette profession.

Mais le problème vient aussi et surtout du décalage entre la base et le sommet (traduire : par l'intersyndicale). Dans les tracts, c'était très net. Les appels de l'intersyndicale ne disaient jamais retrait, alors qu'au niveau local, l'unité se faisait sur cette revendication.

Quel bilan tires-tu des derniers mois sur le combat engagé pour arracher le retrait du projet de loi sur les retraites ?

Nous étions très mobilisés, particulièrement la CGT. C'était très net dans les défilés. Mais nous avions en face de nous un gouvernement autiste, décidé dans tous les cas à passer en force, refusant d'entendre ce qu'exigeaient les manifestants.

C'est un fait. Mais qu'est-ce qui a fait défaut, selon toi ?

Ce n'est pas en tout cas la détermination des travailleurs. Sauf chez les routiers, je pense.

Fillon, pour reprendre sa propre expression, vient de mettre en place un nouveau gouvernement de combat et invite les responsables syndicaux au « dialogue social » pour qu'ils accompagnent les contre-réformes, au centre desquelles la Sécurité sociale. Un nouveau choc se prépare. Mais que faire pour que la situation ne nous échappe pas à nouveau ?

Pour la Sécu, le problème vient aussi de l'industrie pharmaceutique, qui exige toujours plus de bénéfices pour ses actionnaires. On le voit chez Valois Vaudreuil ou dernièrement chez Glaxo, qui a licencié. Cela pose la ques-

tion de la nationalisation de l'industrie pharmaceutique.

Nous sommes d'accord sur ce point. Mais comment, en tirant la leçon du combat sur les retraites et des obstacles rencontrés, cherche-t-on à s'organiser ?

Pour les retraites, j'ai été surpris de faire sortir deux fois de suite 72 salariés de l'entreprise, le 23 septembre et le 12 octobre. Mais ils m'ont tous dit aussi : « Walter, la prochaine fois, ce sera sans nous », car tous avaient conscience que s'ils se mobilisaient pour le retrait du projet de loi sur les retraites, l'intersyndicale les enfermerait dans des journées d'action sans cette revendication centrale. En gros, ils m'ont dit qu'ils étaient prêts, mais pas dans les mêmes conditions.

Pour la Sécu, ce sera pareil. Nous referons grève, mais que si nos responsables nous y invitent et sur nos revendications. Malgré le respect que j'ai pour Bernard Thibault, je ne comprends pas qu'il laisse sa place à Chérèque, qui s'impose comme le leader de la lutte sociale alors que, sur le terrain, c'est la CGT qui remplit les cortèges.

Propos recueillis par Sébastien PASADOVIC ■